



Compte Rendu CSE DU 30/03/2023

❖ PRESENTATION DES NOUVEAUTES RELATIVES A L'ENQUETE DIAPASON

DIAPASON est de retour. Quelques nouveautés sur la nouvelle mouture :

Une seule vague d'envoi est prévue, contrairement aux deux vagues de la précédente version. Seuls les employés en CDI seront destinataires de cette enquête. La structure du questionnaire reste identique aux précédentes éditions. Il n'y aura plus que 43 questions contre 51. Les questions relatives à la COVID disparaissent ainsi que les questions spécifiques à la CEBPL. Pour ces dernières, vos élus ont émis le regret de leur disparition, arguant qu'elles permettaient de mesurer le ressenti des collègues par rapport à la CEBPL et pas seulement par rapport à BPCE. La Direction nous a assuré qu'aucune remontée ne sera et ne pourra être faite par service et/ou DC.

Nous avons demandé que les questions nous soient communiquées en amont mais la direction a refusé au nom de l'éthique et de l'égalité avec les collègues.

Lancement du baromètre DIAPASON le 09/05/23.



❖ PRESENTATION DE LA PLATEFORME « VIABEEZ »

Dans le cadre de son plan d'action « santé au travail », pour aider les collègues ayant des difficultés à avoir accès aux soins et lutter à son niveau contre les déserts médicaux, la CEBPL a décidé de tester un partenariat avec la société VIABEEZ. Cette start-up de Rennes aide les entreprises qui le souhaitent en proposant de faire venir des professionnels de santé directement sur le lieu de travail à raison de 2 jours par mois et ce, 4 fois par an, voire plus si l'opération est un succès. Les spécialités proposées sont l'ostéopathie, ophtalmologie, bilan auditif, dermatologie, kinésithérapie ainsi que des auxiliaires de santé en lien avec un médecin généraliste pour un bilan. Les consultations se feront sur le temps de travail.

Un premier pilote va être mis en place sur le site d'Orvault pour une durée de 6 mois. Pourquoi Orvault ? Bien sûr parce que c'est le siège mais aussi parce que d'après la Direction, Nantes et sa périphérie sont un désert médical... vos élus ont trouvé le projet

intéressant et bienvenu mais ont regretté que ce soit une fois de plus le siège qui en bénéficie. Il y a tellement d'autres déserts médicaux...

Si ce pilote était une réussite, la direction « pourrait » élargir cette solution au nouveau site de Cesson ainsi qu'au sein des locaux des différentes DC. Pourrait... un conditionnel qui nous l'espérons ne sera pas de mauvais augure

❖ PROGRAMME DE SENSIBILISATION A LA PREVENTION ET SECOURS CIVIQUES (PSC1)

Aujourd'hui, la CEBPL compte moins de 100 employés formés aux premiers secours et la répartition des collègues n'est pas homogène dans le périmètre de la caisse. La Direction a donc décidé de mettre en place une session de sensibilisation aux premiers secours.

Cette action citoyenne est ouverte à tous les collaborateurs volontaires mais seuls les 300 premiers inscrits seront pris sous réserve qu'ils n'aient jamais suivi de formation aux premiers secours. Elle consistera en la mise en place d'une journée pédagogique en format présentiel et en contribution partagée : ½ journée prise sur le temps de travail et ½ journée sur un congé payé ou RTT du collaborateur. Cette contribution, est selon la direction, indispensable pour éviter les défections de dernière minute. En effet, avec cette condition, seules les personnes réellement motivées postuleront. Souhaitons que cette initiative soit couronnée de succès.

Vos représentants au CSE : Benoit BRIER, Marie Laure CRENN, Philippe LAFOURCADE, Fabienne LETHEREAU, Michèle NOUVEL, Valérie PAVIC, Agnès PERRAUT, Frédéric ROIGNANT, Loïc STEPHAN, Valérie RAULT, Arnaud Le POGAM.

